

Directeur de la publication **Max Ronchard**Siège social **Casa-Vecchia** - 8, avenue Urbain-Bosio
06300 Nice | Tél. 04 97 08 82 30 | Fax 04 93 56 88 70
siege@psp-actes.org

actes INFOS

JOURNAL D'INFORMATION DE LA FONDATION PATRONAGE SAINT-PIERRE ACTES

> Du label diversité...

> Éditorial

Quelle mouche a donc piqué la Fondation pour se lancer dans l'obtention du « Label Diversité » ? Satisfaire à une mode ? Accrocher et exhiber une médaille ? Par son obtention, faire taire toute critique ? Et puis quand même, la Fondation, son histoire, ses valeurs, son objet social, ne suffisent-ils pas à affirmer son exemplarité ? Enfin, ce n'est pas gratuit, est-il besoin une fois encore de financer un audit ? Mais, face à elle-même dans le silence de la question, un doute... et si nous n'étions pas — comme beaucoup d'autres soumis à des habitudes, des préconçus, voire à des faiblesses coupables ?

Ainsi, la décision fut prise : on va y aller ! À tout seigneur tout honneur, M. Jean-François Gaudeaux, notre consultant (bien connu de nos collègues du PAE), a commencé sa mission par le Comité des Directeurs... et, sur l'état des lieux, nous faisons des découvertes et nous prenons

la mesure de notre convention collective, de nos écrits, de nos propos, de nos perceptions, de nos postures, et même de nos pratiques professionnelles qui ne sont pas exemptes d'imperfections, de discriminations...

Ainsi donc, en quelques heures, de sourires sur quelques plaisanteries, les directeurs sont passés au sérieux de la démarche.

Oui, la Fondation va y aller : chacun de sa place, de son rôle, de sa responsabilité pour traiter cette question, et nous y engager résolument dans une perspective qui, au-delà de la non-discrimination, affichera et développera la diversité et l'égalité des chances...

Concrètement, la démarche va s'inscrire dans les six mois à venir : sondage de l'ensemble des salariés afin d'identifier les préjugés et les résistances ; sensibilisation de tous les salariés à la diversité et à la non-discrimination ; formation des dirigeants et des cadres ; définition des axes de progrès et d'objectifs ; signature d'un accord avec les IRP, aux fins d'engagements fermes de la Fondation de faire de la non-discrimination une obligation professionnelle.

Max Ronchard Directeur général



Pôle d'accompagnement et d'insertion sociale - 60, rue Gioffredo | 06000 Nice | Sandra Poulain directrice

> AAVA Multiservices : 2012 ou le début d'une ère nouvelle

Le cadre législatif et réglementaire des modalités de fonctionnement d'un AAVA

Autrefois intitulés « Centre d'adaptation à la vie active » (CAVA) ou « Ateliers de CHRS », les AAVAs constituent à l'origine des émanations de CHRS, ou plutôt des ateliers de réinsertion par le travail régis par le statut des CHRS.

Rappelons que le terme « statut des CHRS » désigne en effet un statut juridique sous lequel peuvent s'exercer différentes activités.

La Loi « Exclusion » du 29 Juillet 1998 décrit les CHRS comme des « structures ou services comportant ou non un hébergement assurant, avec le concours de travailleurs sociaux et d'équipes pluridisciplinaires, l'accueil, notamment dans les situations d'urgence, le soutien et l'accompagnement social,

l'adaptation à la vie active, et l'insertion sociale et professionnelle des personnes ou des familles en détresse ». Le décor est donc planté ! L'AAVA constitue donc bien un outil d'insertion concourant aux objectifs de retour à une autonomie de vie, objectifs constituant l'essence même du travail d'accompagnement global mené par les CHRS.



Le décret du 3 Juillet 2001 relatif aux conditions de fonctionnement et de financement des

CHRS définit la mission de l'AAVA, consistant en « une adaptation à la vie active par l'apprentissage ou le ré-apprentissage des règles nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle ». Le décret désigne en outre pour bénéficiaires des « personnes qui ne sont pas en mesure d'effectuer un travail régulier en raison d'un cumul de difficultés notamment sociales, professionnelles ou liées à leur état de santé ».

Dès lors notre atelier (devenu Action d'adaptation à la vie active) est bien défini comme un outil d'insertion socio-professionnelle permettant à des publics longtemps éloignés de l'emploi, un premier niveau d'insertion professionnelle, en amont des structures qui relèvent de l'Insertion par l'activité économique (IAE) ; à ce titre, ceux-ci ne perçoivent pas un salaire à proprement parler, mais sont rétribués « au pécule ». ●●●



Pour opérationnaliser ces finalités notre AAVA est à même à ce jour, de proposer 3 types de parcours usagers, allant de l'observation évaluation permettant de confirmer ou d'infirmier un diagnostic d'employabilité à plus ou moins long terme, la redynamisation qui amène à consolider les premiers éléments d'amélioration constatés chez l'utilisateur, et l'insertion professionnelle consistant à poursuivre la démarche de progression et à anticiper une insertion professionnelle durable.

Cette gradation dans les parcours est soutenue par une graduation « concrète » quant aux activités proposées qui correspondent en effet à différents niveaux de difficultés pour nos usagers. Ainsi l'atelier rénovation BTP, qui nécessite des prérequis tels qu'une bonne condition physique, une capacité à tenir une posture adaptée en extérieur face à une clientèle et à acquérir une certaine technicité, correspond-il davantage à un parcours de type « insertion professionnelle ». Les deux premiers parcours relèvent bien entendu de l'atelier électricité/meubles, lequel comprend lui-même plusieurs types d'activités susceptibles d'apporter plusieurs natures de réponses aux problématiques rencontrées (le montage-câblage de luminaires constitue une activité répétitive ne nécessitant ni port de charges ni station debout ; la rénovation de meubles convient plutôt à des usagers ayant des difficultés à tenir un travail statique ; la maintenance de meubles comprend des contraintes physiques mais requiert une technicité moindre...).

La réglementation en matière de modalités de financement des AAVAs précise que la DGF couvre les dépenses en matière de personnel d'encadrement, les recettes de l'activité de production devant par ailleurs équilibrer l'achat des matières premières, les rétributions et cotisations sociales des usagers (pécules). Le décret de Juillet 2001 stipule d'ailleurs que les activités de l'AAVA devront être distinguées au sein d'un budget annexe au budget principal du CHRS, budget annexe relatif aux activités de production et de commercialisation de l'AAVA, connu sous le vocable de « section commerciale ».

On comprend mieux dès lors nos préoccupations en matière de débouchés commerciaux, seuls à même de nous procurer de quoi rétribuer nos usagers et fournir les outils nécessaires à la productivité... bref pas de clients, pas d'usagers ! (Bon, c'est vrai, cela fonctionne aussi dans l'autre sens...).

Multiservices : de 2008 à nos jours !

Ces dernières années, notre AAVA a connu une forte période d'incertitudes avec l'arrêt en 2008 de l'activité « Espaces verts » qui contribuait fortement d'un point de vue économique à l'équilibre budgétaire de l'AAVA. L'activité de montage-câblage de luminaires, bien qu'adaptée

à certains publics d'un point de vue éducatif, ne parvenait pas à alimenter suffisamment la section commerciale destinée à faire face aux frais de péculs et charges afférentes.

Une forte mobilisation s'en est suivie afin de diversifier les activités de cet atelier. Le défi était de taille, s'agissant de trouver des activités non génératrices de déficit, œuvrant à l'action éducative de nos usagers, leur étant accessibles d'un point de vue technique et physique... le tout dans un contexte économique tendant à la restriction (tant en interne qu'en externe), et en restant dans le respect concurrentiel d'un secteur marchand, par ailleurs sous tension, au point de générer de possibles suspicions de « concurrence déloyale ».

Diverses idées ont émergé (récupération d'archives, nettoyage de rivières, repassage...), certaines firent même l'objet d'une mise en œuvre comme la récupération et la remise sur le marché de meubles rénovés à l'atelier. Cette opération de récupération/rénovation et revente de meubles nous avait fortement mobilisés en 2009, le CHRS en ayant absorbé une bonne part dans le cadre des appartements mis à disposition des usagers. Elle fut diversement appréciée en interne, mettant en exergue des difficultés de stockage dans l'atelier, ainsi que d'identification des circuits de distribution. Des activités de désencombrement ou débarrasage ont également, en sus des déménagements effectués en interne pour le compte de nos différents services, connu un certain essor.

Fin 2009/début 2010, une action innovante en partenariat avec EDF, conventionnée par le Conseil général des Alpes-Maritimes, dite de « maîtrise de la consommation d'énergie électrique » ou de « sobriété énergétique » a été lancée. L'activité consiste à équiper des foyers en situation de précarité de lampes à basse consommation, coupe-veille et thermomètre, de les sensibiliser à la problématique des écogestes, d'effectuer un état visuel de leur installation et un relevé conjoint de compteur, de les informer quant au tarif de première nécessité pratiqué par EDF pour les bénéficiaires de la CMU complémentaire. Cette action expérimentale est menée sur Nice, l'intervenant, accompagné d'un usager, effectuant les déplacements en vélos électriques, histoire « d'être aux normes » sur le plan environnemental !

Cette convention a non seulement été reconduite en 2011, mais aussi en 2012, cette dernière année bénéficiant d'un bonus financier à une époque où le Conseil général tend à manifester une toute autre attitude... À ce jour, plus de 250 foyers ont bénéficié de cette prestation, par ailleurs duplicable presque à l'infini auprès des bailleurs sociaux, des AIVS...

À noter que la rénovation et le relooking de luminaires anciens ou modernes, les petits

chantiers d'électricité, la rénovation de volets niçois... demeurent de petites niches d'activités de nos ateliers qui n'attendent plus que vous passiez commande !

De ces activités multiples se détache un fil conducteur, caractéristique d'une identité singulière de l'AAVA/ACTes tenant à une contribution au développement durable qui n'en finit jamais d'être questionnée et de se consolider...

D'où l'engagement enthousiaste dans l'opportunité qu'a représenté le DLA de la CLAIE pour éclairer, soutenir et mettre en perspective les activités et leur pilotage.

Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) : qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit en quelque sorte d'un « audit » proposé par la CLAIE, et mené par un cabinet conseil prestataire. Compte tenu des questions diverses qui se sont posées en interne quant à la viabilité de cet AAVA devant fonctionner à 70% de subsides propres selon les textes en vigueur, notre Direction a mis en œuvre cette démarche à même de nous proposer un éclairage extérieur sur notre fonctionnement, et sur les activités à développer, ajuster ou interrompre.

Et il s'avère que les conclusions nous ont ravis. En effet, il semblerait que nous ayons matière, avec les seules activités existantes (lesquelles ont fait l'objet une par une d'une analyse financière), à fonctionner en s'équilibrant d'un point de vue budgétaire...

Il s'avère néanmoins nécessaire de rabattre quelque peu la voile sur certaines activités (montage câblage, pas de déménagements en externe), en développer d'autres (relooking meubles et lampes, action Energie), voire en maintenir certaines (chantiers en rénovation BTP) au même niveau d'activité.

Respect du plan d'action, objectifs opérationnels à tenir, indicateurs à définir et à mesurer régulièrement, là encore le défi est de taille. Quoiqu'aux dernières nouvelles, le déficit 2011 n'est plus que de 24 000€ (on était à 98 000€ l'année précédente...), et puis, dotés comme nous le sommes désormais de ressources multiples (humaines, logistiques, techniques... comme dirait notre collègue Jacques : « si ça continue, on va finir par se la jouer ! »).

Nous continuons donc notre effort de guerre mené de haute lutte ces dernières années, afin d'assurer la viabilité d'un dispositif dont le bénéfice pour les usagers ne faisait déjà plus aucun doute pour nous, et n'en fera plus pour vous, nous l'espérons !

Dominique Costa chef de service

> La Guitare sur le toit du monde du 18 avril au 9 mai

Et oui nous partons ! La fin d'une aventure marque le début d'une autre. Après plus d'un an de travail, de recherche de financements, de collaboration avec des associations locales plus enthousiastes et talentueuses les unes que les autres, le rêve devient enfin réalité pour les cinq jeunes majeurs du foyer appartement de la Guitare et leurs éducateurs.

Le 18 avril prochain nous nous envolerons pour l'Asie, l'Himalaya et Katmandou. Népal nous voilà ! Enfin les odeurs, les couleurs, les sensations et les rencontres que nous ne pouvions qu'imaginer tout au long de ce parcours long et difficile que fut la mise en œuvre de notre projet, vont devenir réelles ! C'est donc le moment où jamais de se retourner sur cette belle histoire.

Elle a commencé un jour de camp au Portugal quand des jeunes du Foyer appartement et leurs éducateurs ont lancé une plaisanterie qui nous a menés jusqu'ici : « Les gars vous vous plaignez du camping, mais quand on ira en Inde ce sera une autre histoire ! ». Ce n'était qu'une blague, un peu de provocation mais qui s'est vite avérée devenir un défi lancé par les adolescents aux adultes : « pas chiche ! ». Et bien si ! Chiche de transformer la posture éducative qui consiste à ne pas pouvoir imaginer autrement le mot projet, qu'accolé à « professionnel », chiche de démontrer qu'un projet de « vie » est tout aussi important, et que le travail, la confiance en soi et aux autres, la solidarité, l'endurance, mènent à ce que l'impossible devienne possible.

On s'est donc lancés : il a fallu avertir notre hiérarchie de notre idée un peu folle : « heu, nous voulons partir en Inde avec les jeunes faire de l'humanitaire et réaliser un film documentaire... ». Un silence a accueilli notre proposition, et puis très vite, le feu des questions ! L'équipe était enthousiaste mais clairement tout était encore à faire ! Tous novices dans la conduite de projets de ce style nous avons beaucoup appris et les jeunes avec nous : chaque mardi nous nous réunissons avec eux pour avancer peu à peu vers notre but, qui a changé, évolué au fil du temps et des rencontres.

Ainsi nous avons participé à plusieurs concours (Défi jeunes et Jpass), nous n'avons pas toujours été compris : trop ambitieux, irréalisable. L'Inde est devenu Népal, la date souvent repoussée, la collaboration humanitaire difficile à trouver. Et puis petit à petit certains y ont cru : la

Mairie en la personne du délégué au patrimoine et à la culture Jean-Marc Giaume, mais aussi tout un réseau d'associations locales.

Nous avons donc pu construire un partenariat avec la mairie et construire notre projet dans l'idée de devenir au Népal les ambassadeurs de notre culture locale : le fameux « connais-toi, toi-même » comme prérequis indispensable à la découverte de l'autre. Nous avons organisé des brunchs à la « Falabrak Fabrik », cantine associative dans le Vieux-Nice.

Un concert au « Volume », association œuvrant pour la promotion musicale, et des groupes comme « Juga », « Milenka » et « En Vrac et d'ailleurs » sont venus jouer

de radio (dont la prochaine en direct sur Agora FM le lundi 16 avril à 17 h) et un article est paru dans le journal le Patriote. Sur place Raju Baghajai, le responsable népalais de la fondation « Blue Shepp Népal » prépare notre arrivée et nous a déjà concocté un programme alliant découverte et actions d'entraide. Nous logerons le plus souvent dans les montagnes chez l'habitant dans des villages que la fondation de Raju tente d'aider.

En tant qu'éducateurs ce projet nous a d'ores et déjà permis de vivre certains des moments les plus riches de notre vie professionnelle et nous a convaincus que tenter de transformer nos pratiques, se questionner et agir en conséquence était fondamental pour l'avenir de notre métier.



pour nous. À cette occasion nous avons d'ailleurs réalisé un record d'entrées : 270 personnes étaient là. Nous avons fait un calendrier avec l'aide de l'association « Kesskon Fabrique », qui a pour vocation de soutenir la création artistique, sa visibilité et sa pratique. Un de leurs artistes photographe nous a organisé une séance photo mémorable.

Autant d'actions totalement différentes où les jeunes ont *mouillé la chemise*, ont découvert des univers inconnus, et la solidarité.

Nous avons aussi été invités à deux émissions

Et ce n'est que le début : reste le voyage, la réalisation du documentaire et toutes les sensations et émotions qui iront avec, et que nous ne manquerons pas de vous faire partager à notre retour.

En attendant, et bien je vais aller faire mon sac et puis promis ! On vous enverra une carte postale.

Julie Guiol éducatrice à La Guitare

Pôle Formation - 62, bvd Paul-Montel | 06200 Nice | Mireille Henry directrice

Le pic du nombre de stagiaires reçus au Pôle formation va bientôt être atteint.

Cette période de grande activité va durer jusqu'à fin juin. Puis, cette activité déclinera en raison de l'arrêt du marché

en direction des bénéficiaires du RSA et de la période estivale.

De ce fait, l'encadrement des nombreux formateurs en CDD nécessite une attention particulière car les publics

accueillis ne leur sont pas familiers et peuvent les déstabiliser.

Mireille Henry

> Echos de la Maison de l'Enfance...

Comme les salariés des autres pôles, les collègues de la Maison de l'Enfance traversent cette période du PSE avec des questions, des inquiétudes...

Malgré cela, ils continuent de faire face à leur travail quotidien. Travail de plus en plus complexe. En effet, les enfants et les adolescents que nous accueillons ont vécu avant leur placement, au sein de leur famille des problématiques sociales, familiales et relationnelles « difficiles et parfois même violentes » tant sur le plan physique que psychique. L'accueil dans un lieu neutre entouré de professionnels

mutilations, mises en danger, violences quotidiennes à l'égard des autres enfants et/ou des adultes. Ce dernier point est extrêmement difficile à gérer, et malgré cela tous les adultes continuent d'apporter à travers un professionnalisme certain beaucoup d'attentions, de soins et d'engagement personnel pour aider ces enfants à « panser-penser » leurs blessures. Après trente ans de vie professionnelle et des expériences dans des secteurs divers et variés, je pense aujourd'hui que le travail d'accueil de mineurs en internat est le secteur qui vient le plus « bousculer » nos



compétents et bienveillants ne suffit pas pour certains d'entre eux à « se poser » et à retrouver une certaine sérénité.

Au quotidien, les éducateurs, les maîtresses de maison et tous les autres personnels doivent faire face à une souffrance que chacun exprime de manière différente : renfermement sur soi, auto-

pratiques, ce que l'on est, nos émotions... Aussi, par ce modeste écrit je souhaitais mettre le focus sur tous ceux qui contribuent à cette tâche complexe, ingrate, mais tellement indispensable.

Annick Vial chef de service / Villa Marie-Ange

DERNIÈRE MINUTE !



État actuel

Le projet d'aire de jeux a fait l'objet d'appel à de généreux donateurs.

L'association « Les Enfants de Frankie » / Monaco a répondu à cette demande et participera pour la moitié de la somme (soit environ 25 000 € !) à la réalisation de ce projet ambitieux qui verra le jour en juin 2012...

Un grand merci très sincère de la part des enfants et des personnels de la Maison de l'Enfance aux « Enfants de Frankie » !



Projet

> Quand la réduction des risques s'invite en façade...

Depuis 2002, le CAARUD Mobile, couramment appelé « le bus » sillonne les routes de l'ouest du département pour aller à la rencontre des usagers de drogues. Dans le cadre de cette action nous avons au fil du temps, travaillé à promouvoir des projets de santé publique innovant. Le programme pharmacie, permettant aux usagers de se procurer gratuitement du matériel stérile au près des

officines, a débuté il y a maintenant 5 ans. À ce jour, et après un travail qui nous a amenés à rencontrer presque 200 pharmaciens, 36 pharmacies ont accepté de participer à ce programme. Nous en assurons bien sûr toute la logistique. Nous prenons également en charge leur formation à la politique de réduction des risques, dans le cadre des missions qui nous incombent.

En parallèle, nous avons également travaillé à l'installation de distributeurs/échangeurs de seringues sur les communes les plus importantes, à savoir, Cannes, Antibes et Grasse. Ces implantations, difficiles à réaliser compte tenu des réticences des communes concernées, nous ont amenés à trouver d'autres solutions. Nous avons donc envisagé de solliciter les pharmaciens pour faciliter l'installation de ce type de matériel. Pour ce faire nous nous sommes adressés aux pharmaciens les plus impliqués dans les démarches de santé publique (il faut reconnaître que tous ne s'impliquent pas de la même manière !).

Grâce à ce travail nous avons pu, le 23 février 2012, installer un nouveau distributeur en façade d'une pharmacie à Cagnes-sur-Mer (celui-ci faisant l'objet d'une convention entre le pharmacien et la fondation PSP Actes). Ceci vient nous conforter dans le travail de fond engagé depuis des années pour promouvoir la réduction des risques sur les territoires de santé où nous intervenons, mais participe aussi et surtout à l'amélioration des conditions d'accès au matériel d'injection stérile, 24 h sur 24 et 7 jours sur 7. Cette nouvelle implantation vient valider notre appréciation des besoins en matériel et des modes de distributions nécessaires à la mise en place d'une politique de réduction des risques efficiente sur l'ouest du département. Ceci n'est qu'un début... D'autres territoires nous attendent... Peut-être Vence...

Olivier Bonnet, Elisabeth Pilato



> Cap entreprise : une nouvelle plateforme à l'ouest du département

Le service Cap entreprise est composé de 9 équipes de chargés de mission soit 24 intervenants qui assurent l'interface entre entreprises et allocataires du RSA, en vue de favoriser des placements en emploi stable, de Grasse à Menton.

Crise économique, augmentation du chômage ont engendré une frilosité des entreprises, une précarisation des contrats de travail, Cap entreprise a du adapter son offre de services face à ces mutations, combinée à l'arrivée du RSA en 2009.

C'est ainsi que les 4 équipes de Nice et les équipes intervenant sur les quartiers politique de la ville se sont regroupées en plateforme à Nice-Nord en 2010 dans le but d'unir leurs efforts, améliorer la

cohésion des équipes et leur réactivité en mutualisant les offres d'emploi au profit des usagers.

Au départ la crainte de fabriquer une énième « usine à gaz » a pu nous freiner. La richesse des échanges et collaborations auxquelles s'est vite associée la reprise des résultats a balayé tous les doutes. Le regroupement était bien pertinent même si l'organisation du travail doit rester une priorité et reste perfectible comme les relations humaines, rendues plus complexes par un collectif d'une quinzaine de salariés autour du chef de service, nouveau manager de proximité.

Sur ce modèle et à partir de cette expérience réussie, les équipes de Cannes et Grasse ont suivi le même chemin à l'issue d'une réflexion partagée avec l'encadrement, le département en 2011.

faire oublier la nécessité de prévoir des permanences à Grasse pour les usagers éloignés du cœur de ville, de poursuivre l'amélioration de l'organisation du travail dans ce nouveau cadre. Le dynamisme retrouvé sur la zone Ouest en



Des locaux dans l'hyper-centre de Cannes, à proximité immédiate des arrêts de bus du boulevard Carnot et de la gare SNCF sont depuis janvier le théâtre d'une vive activité, liée aux finitions des travaux, aux installations des équipes et de la référente du PLIE du bassin cannois, aux premiers accueils d'usagers.

Chacun devant trouver de nouveaux repères tant de travail, que de relations avec des collègues désormais si proches.

Meilleure accessibilité des locaux pour les usagers de Cannes, amélioration de la circulation de l'information en raison de la proximité sont à l'œuvre mais ne doivent pas

termes d'activité et de réussites depuis l'été dernier s'offre ainsi un nouveau départ prometteur. L'occasion de remercier Serge et son équipe technique de leur disponibilité pour favoriser les installations des équipes, ainsi qu'Elsa et Yasmina pour l'énergie déployée à coordonner les déménagements et autres aspects logistiques, sans oublier les chargés de mission qui ont su allier continuité de l'activité et installation dans ce contexte de changement.

Caroline Poggi-Maudet

• Service Pélican

Une réunion concernant la représentation par les administrateurs ad hoc des mineurs isolés demandeurs d'asile a eu lieu à l'ASEF. La présentation du tableau formalisant le processus d'interventions pour cette mission a permis de préciser et clarifier l'intervention des différents intervenants, suite à la suppression du poste affecté à cette mission au sein de l'ASEF.

• Service d'accompagnement à la parentalité (SAP)

Parmi les interventions mises en œuvre, le soutien téléphonique médiatisé occupe une place de plus en plus importante et pertinente.

Cet accompagnement est proposé lorsque les parents détenus sont incarcérés, condamnés, tout en bénéficiant de l'autorisation d'accès aux cabines téléphoniques mises à disposition en interne des maisons d'Arrêt ou centres de détention. Cette mise en relation permet d'initialiser ou de poursuivre le maintien du lien Enfants/parents incarcérés. Un professionnel du service médiatise ces appels et peut à tout moment soutenir, si besoin, l'enfant en

le parent. Les juges des enfants sont demandeurs de cette offre de service lorsque la situation familiale demande une attention particulière.

• Service d'action éducative à domicile (AED)

2011, année charnière pour les équipes d'AED du département :

- nouvelle convention,
- nouveau protocole,
- suppression de trois postes d'éducateurs par équipe.

Face à cela, les trois associations concernées ont demandé la tenue d'un Comité de suivi pour échanger sur ces changements conséquents. Quatre réunions se sont tenues entre décembre 2011 et mars 2012.

Le premier thème abordé par l'ASEF a été de préciser la place de la mesure AED dans le parcours de protection de l'enfance. Un tableau a été élaboré précisant les missions, objectifs et moyens des différents acteurs.

Le deuxième thème a traité des écrits professionnels afin de préciser les points à mettre en

exergue aux différentes étapes du déroulement de la mesure AED.

Les questions concernant le nouveau protocole (mesure à 6 mois, deux visites à domicile par mois, fiches de liaison...) n'ont pu être approfondies lors de ce Comité de suivi. Les associations le regrettent et espèrent pouvoir poursuivre cette réflexion avec le Conseil général.

• Service prévention spécialisée

Le premier bilan trimestriel s'est déroulé à la MSD de Cessole. Suite au diagnostic sur les zones prioritaires, une première ébauche du projet éducatif La Semeuse / ACTES a été présentée. Durant ce premier trimestre d'interventions sur le nouveau secteur, les rencontres avec les acteurs du territoire ont suscité de nombreuses demandes. Ces demandes nécessitent de mettre en place un partenariat clair afin de permettre à l'équipe de répondre aux besoins des zones prioritaires tout en restant vigilante à l'évolution des autres zones.

Mireille Henry

> Les mouvements du personnel de février à mars 2012

EVÉNEMENTS FAMILIAUX

- Nouveau-nés - Bienvenue à Théo, Luna, Loïc et Fabien et félicitations à nos collègues jeunes mamans, Stéphanie, Anouchka et Claire. Félicitations à notre collègue Sylvain, heureux papa d'un petit Lucas. Décès - Toutes nos condoléances à Gilles.

MOUVEMENTS DU PERSONNEL

LES DÉPARTS

- Fermeture de La Halte de Nuit pour la saison 2011-2012
Bonne continuation à Benjamin Barthee, Joëlle Cecco, Pauline Decelis, Maxime Dubreuil, Medhi Fatnassi, Rémy Lievore, David Morinière, Bruno Moschella, Mohamed Ouahdani, Youssef Ouhssaine, Cristian Pentelescu, Tihomir Petkov, Patrick Sanchez, Sylvestre Silveri, Gérald Soveaux, Abdelkader Titouhi, Fiona Traroni et Nicolas Viano.
- **Départ définitif** du service de Cap Entreprise de Guillaume Angoustures.
- **Bonne retraite** à Matthieu Seppecher qui a quitté la Fondation dans le cadre du PSE.
- **Fin de contrat** à durée déterminée pour : Priscillia Antoine-Thierry, Sylvie Orsini, Jérémy Albertelli, François Coffinier.

LES ARRIVÉES

- **Bienvenue aux nouveaux salariés recrutés en cdd :**
- Au Pôle Formation
Christine Audhuy, Amadou Oury Diallo, Céline Lozi, Isabelle Fernandes, Sophie Trevisan

- À la MECS Maison de l'Enfance de La Trinité
Maryse Benmoussa, Louis Van Welden
 - Au CAE La Guitare
Jean-Marie Kost, Philippe Mas, Anouchka Lucas
 - Au PAS
Gilles Massardier, Margot Silberstein
 - Au PAE
Colette Marsicano, Annie Volant, Nathalie Martin
- Deux recrutements en contrat aidé : celui d'Emmanuelle Baillif au sein du Siège social et celui de Willya Khan au sein de l'équipe de Multiservices.

LES MOUVEMENTS INTERSERVICES

Hristina Damyanova (qui passe du PAIS/DHDA au PAE Cap Entreprise) a bénéficié d'une mobilité (modification temporaire ou définitive de poste et/ou service) au sein de la Fondation.

- **Dans le cadre du plan de sauvegarde de l'emploi** trois collègues du Pôle Formation en février et mars 2012 :
 - Joséphine Rudelle sur le PAIS-Actes Jeunes ;
 - François Malassene sur le PAE-D'Clic ;
 - Claude Manni sur le PAIS-Multiservices.

> Conseil d'administration - Synthèse des délibérations et débats

BUREAU DU 7 FÉVRIER 2012

Par délibérations, le Bureau :

- Valide l'actualisation des procédures comptables et administratives assorties d'une directive d'amélioration des contrôles actuels.
- Valide le dépôt par le Directeur général du dossier de demande de renouvellement de l'autorisation et financement du Siège social.
- Valide un projet de « petite extension » sur Antibes, Grasse, Cannes du CAARUD (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues).
- Décide un licenciement pour faute grave d'un salarié.

BUREAU DU 26 MARS 2012

Par délibérations, le Bureau :

- Décide de nommer Mme Mireille Henry au poste de Directrice du PAIS, et le

rattachement hiérarchique du PEF à M. Alain Lombart, dans la perspective de la réorganisation des Établissements et Services de la Fondation.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 MARS 2012

Par délibérations, le Bureau :

- Valide le dépôt d'une action « État » des mesures d'accompagnement dans et vers le logement (ADVL).
- Enregistre l'impact financier du PSE en 2011, sur les ressources de la Fondation : 115 000 €.
- Procède au renouvellement des Membres du Conseil d'Administration, comme suit :
 - Membres fondateurs :
Maître Louis-Xavier Michel, Président ;
M. Bruno Dubouloz ;
M. Alain Blondeau ;
M. Joseph Bonifassi, Secrétaire ;
M. Jean Fournier, Vice-Président.

- Membres cooptés :
Mme Marie-Dominique SAILLET, Trésorière ;
M. Jean Quentric ;
Mme Brigitte BRACCO ;
Mme Catherine BIRTWISLE.

REUNION ADMINISTRATEURS DIRECTEURS DU 14 FEVRIER 2012

- Cette réunion, inscrite dès le début de la réorganisation, permet d'envisager à terme une restructuration en trois secteurs, ceci afin, à la fois de procéder à des économies et à donner une cohérence fonctionnelle sur des champs médico-sociaux ; d'insertion dans l'emploi et le logement ; ainsi que de l'enfance et la famille.

> Agenda 2012

- **Bureau du Conseil d'administration**
19 avril – 9 mai – 3 juillet (17 h à Casa Vecchia)
- **Conseil d'administration « ouvert »**
12 juin à 17 h dans les locaux de la CAF à La Trinité.
- **Comité d'Établissement du PP**
(Pôle d'accompagnement et d'insertion sociale / Pôle d'accompagnement spécialisé)
La réunion du mardi 20 mars a été reportée au jeudi 29 mars à 9 h à Casa Vecchia.
- **CHS-CT**
La réunion du 2e trimestre 2012 se tiendra le mercredi 20 juin 2012 à 9 h 30 à Cannes (Cap-Entreprise).